

Intégration d'un apprenti en situation de Handicap	VR
Version 1	Le 27.01.2022

ETAPE 1

Accueil et élaboration d'un parcours individualisé

Identification dès le dépôt du dossier de candidature (avec une reconnaissance RQTH)

1^{er} entretien individuel personnalisé avec le Référent Handicap

Identification dès le recrutement

2^{ème} entretien individuel personnalisé avec le Référent Handicap dès le mail de confirmation de recrutement

Définition des besoins spécifiques

En formation : lors du 2^{ème} entretien individuel
En entreprise : si le jeune en fait la demande

Mobilisation des partenaires

Responsable de la formation, secrétariat pédagogique et Cellule Handicap de l'école

ETAPE 2

Accompagnement tout au long du parcours

Accompagnement dans les démarches administratives

-> Utilité et modalités administratives d'une RQTH

Mise en place des modalités de compensation du handicap

-> Mise en œuvre des adaptations utiles à chaque étape du dispositif (sélection, formation, entreprise, diplomation)

Suivi du parcours

-> Points, en fonction des besoins, avec apprenti / Responsable formation ou Tuteur Ecole / Maître d'apprentissage

ETAPE 3

Suivi post-formation

Suivi du résultat aux examens

Suivi de l'Insertion Professionnelle